

**CLÔTURE DE L'OFFRE DE RACHAT PARTIEL DE L'OBLIGATION À MATURITÉ MARS 2023,
FAISANT SUITE À L'ÉMISSION DE LA NOUVELLE OBLIGATION À MATURITÉ JUILLET 2027**

Mercialys a clôturé le 3 juillet 2020 l'offre de rachat partiel de son obligation de 750 M€ à maturité mars 2023. Cette opération a fait suite à l'émission, le 30 juin 2020, d'une nouvelle obligation à horizon 2027.

Le montant nominal apporté dans le cadre de l'offre de rachat s'élève à 181,3 M€. Les obligations rachetées seront annulées le 7 juillet 2020. Le montant résiduel en circulation de la souche à échéance mars 2023 s'élèvera ainsi à 568,7 M€.

Ces opérations de refinancement permettent d'allonger la maturité moyenne de la dette tirée de Mercialys, de 3,2 ans à fin juin 2020 à 3,9 ans.

BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Société Générale ont agi comme structureurs et agents dans cette opération de rachat obligataire.

Ne pas diffuser aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon. Ce communiqué ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays. Les obligations ne peuvent être ni offertes ni vendues aux Etats-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. Mercialys n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.

* * *

Ce communiqué de presse est disponible sur le site www.mercialys.fr

Contact analystes / investisseurs / presse :

Alexandre Leroy

Tél : + 33(0)1 53 65 24 39

Email : aleroy@mercialys.com

À propos de Mercialys

Mercialys est l'une des principales sociétés foncières françaises exclusivement présentes dans les centres commerciaux et les commerces de centre-ville. Au 31 décembre 2019, Mercialys disposait d'un portefeuille de 2 144 baux représentant une valeur locative de 180,6 millions d'euros en base annualisée. Elle détient des actifs pour une valeur estimée au 31 décembre 2019 à 3,6 milliards d'euros droits inclus. Mercialys bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC ») depuis le 1er novembre 2005 et est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole MERY, depuis son introduction en bourse le 12 octobre 2005. Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2019 est de 92 049 169 actions.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à des écarts significatifs entre les résultats réels de Mercialys et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. Prière de se référer au Document d'enregistrement universel de Mercialys disponible sur www.mercialys.fr pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités de Mercialys. Mercialys ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, de nouveaux événements futurs ou tout autre circonstance qui pourraient remettre en question ces prévisions.